

press review of the 26 March 2026

مجال التعاون الثنائي

Area of bilateral cooperation



mercredi 25 mars 2026 21:00

L'Algérie, un partenaire d'une importance stratégique majeure pour l'Italie



ALGER - La présidente du Conseil des ministres de la République italienne, Mme Giorgia Meloni, a affirmé, mercredi à Alger, que l'Algérie est un partenaire d'une "importance stratégique majeure" pour l'Italie, soulignant que les relations entre les deux pays n'ont jamais été aussi "solides et efficaces" qu'aujourd'hui.

Dans une déclaration conjointe à la presse avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'issue de leurs entretiens au siège de la Présidence de la République, dans le cadre de la visite de travail et d'amitié qu'elle effectue en Algérie, Mme Meloni a précisé que sa deuxième visite officielle en Algérie en moins de quatre ans, après sa première visite qui constituait sa première mission bilatérale dans un pays d'Afrique du Nord, témoigne de "l'importance que nous attachons à nos relations avec l'Algérie, qui est, pour l'Italie, un partenaire d'une importance stratégique majeure".

La responsable italienne a indiqué que "l'amitié entre les deux pays demeure parmi les relations les plus fortes et exceptionnelles, notamment dans un contexte international marqué par une instabilité croissante", précisant que les deux pays se sont mutuellement soutenus maintes fois et ont toujours été présents l'un pour l'autre à différentes occasions.

Après avoir souligné que son pays a veillé à rendre cette amitié "plus forte au cours de ces années de travail commun avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", Mme Meloni a relevé que "les relations entre les deux pays n'ont jamais été aussi solides et efficaces qu'aujourd'hui".

Et d'ajouter que "la coopération entre l'Italie et l'Algérie est devenue un modèle à suivre".

A cet égard, elle a fait observer que les domaines de coopération entre les deux pays "sont nombreux et diversifiés, avec le secteur de l'énergie en tête", rappelant les propos du président de la République concernant la volonté des deux pays de "renforcer leur coopération solide".

Cette coopération, a-t-elle poursuivi, s'étend aux deux entreprises nationales de premier plan, ENI et Sonatrach, en travaillant sur de "nouvelles perspectives comme le gaz de schiste et l'exploration offshore", ce qui permettra, à moyen et long terme, de "renforcer les flux d'approvisionnement en gaz de l'Italie à partir de l'Algérie".

Dans ce sillage, la présidente du Conseil des ministres de la République italienne a indiqué que la coopération bilatérale "couvre aussi d'autres domaines sur lesquels nous travaillons depuis un certain temps, notamment le développement des énergies renouvelables et la réalisation d'infrastructures stratégiques". Des projets visant à "relier les deux rives de la Méditerranée en renforçant l'interconnexion et, par conséquent, la sécurité énergétique, grâce au projet « TransMed », communément appelé gazoduc Mattei, reliant l'Italie à l'Algérie, que nous poursuivons dans le cadre d'une vision plus large", a-t-elle dit.

Mme Meloni a estimé que "l'énergie constitue une opportunité et un levier pour réaliser un développement commun, tant pour les pays producteurs, qui tirent parti de leurs ressources pour atteindre la prospérité, que pour les pays consommateurs, qui peuvent compter sur des chaînes d'approvisionnement plus proches et plus résilientes face aux chocs extérieurs", précisant que cette vision constitue "l'essence même des activités et des projets que nous mettons en œuvre conjointement dans le cadre du plan Mattei pour l'Afrique".

Réaffirmant que l'Algérie est "le plus important de nos partenaires", Mme Meloni a indiqué avoir procédé avec le président de la République, lors de leurs entretiens, à "l'évaluation des différents projets lancés et du niveau d'avancement de l'initiative publique-privée visant la mise en valeur de plus de 36.000 hectares de terres sahariennes pour la production de céréales et de légumineuses". Un projet qui "progresses à un rythme soutenu", a-t-elle dit, annonçant qu'au cours de la campagne de semences 2026, la superficie mise en production passera de "7.000 hectares à 13.000 hectares de terres sahariennes".

Mme Meloni a en outre fait savoir que les entretiens ont également porté sur les projets sur lesquels les deux pays travaillent, notamment la création d'un centre de formation professionnelle dans le domaine agricole dédié à la mémoire d'Enrico Mattei et la création d'une chambre de commerce algéro-italienne, afin de mobiliser toutes les potentialités pour renforcer les capacités de production des deux pays.

Elle a, par ailleurs, annoncé la préparation de la tenue d'un sommet intergouvernemental en Algérie "dans un avenir proche".

VISITE DE TRAVAIL ET D'AMITIÉ DE M^{me} GIORGIA MELONI À ALGER

DIPLOMATIE, ÉNERGIE, AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE...

L'AMITIÉ ALGÉRO-ITALIENNE CONFIRMÉE

La visite de la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, en Algérie, a permis de consolider la coopération bilatérale, confirmant l'engagement des deux pays à rester des partenaires fiables dans un contexte international instable.

■ MOKRANE AÏT OUARABI

La présidente du Conseil des ministres italien, M^{me} Giorgia Meloni, a achevé sa visite de travail et d'amitié, effectuée hier en Algérie. M^{me} Meloni a été saluée, à son départ à l'aéroport international d'Alger, par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, qui l'avait accueillie au même endroit, à son arrivée le matin. Elle a ensuite été reçue officiellement au siège de la présidence de la République par le président Abdelmadjid Tebboune. Les entretiens ont débuté en tête-à-tête entre les deux dirigeants, avant de s'élargir aux délégations des deux pays, consacrant un dialogue stratégique entre Alger et Rome.

Le Président Tebboune et M^{me} Meloni ont, à l'occasion, relevé le caractère stratégique des relations algéro-italiennes. «Nous avons réaffirmé le caractère stratégique de notre partenariat multisectoriel, notamment en matière d'énergie», a affirmé le chef de l'État, lors d'une déclaration conjointe à la presse avec la présidente du Conseil des ministres italien, relevant «l'attachement de l'Algérie à honorer ses engagements, en tant que partenaire fiable pour l'Italie et l'Europe dans ce domaine». De son côté, M^{me} Meloni a affirmé que la visite qu'elle a effectué hier, la deuxième du genre, «confirme l'importance que nous accordons à nos relations avec l'Algérie, qui représente pour l'Italie un partenaire d'une importance stratégique majeure». Elle a également assuré que



«l'amitié qui unit les deux pays demeure parmi les relations fortes et exceptionnelles, notamment dans un contexte international marqué par une instabilité croissante», précisant que les deux pays se sont soutenus à de nombreuses reprises et que chacun a toujours été présent aux côtés de l'autre à différents moments. Ainsi, la visite de la présidente du Conseil des ministres italien constitue un pas supplémentaire vers la consolidation du partenariat stratégique liant les deux pays. Elle vient confirmer l'ambition commune de hisser la coopération bilatérale vers des horizons plus larges et plus structurants. En

témoignent les échanges réguliers de visites officielles, ainsi que les contacts constants entre le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue italien, M. Sergio Mattarella. Une relation nourrie par une volonté partagée d'insuffler un nouvel élan à la coopération stratégique, dans le cadre du Traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage qui unit les deux pays depuis plus de 20 ans. Au cœur de cette visite, il y a eu l'évaluation des projets stratégiques conjoints déjà engagés, l'exploration de nouvelles perspectives de partenariat dans des secteurs clés, ainsi que la

création d'une Chambre de commerce algéro-italienne, qui va renforcer les échanges économiques. Pour rappel, le Président Tebboune avait effectué une visite officielle en Italie, en juillet 2025, au cours de laquelle il avait coprésidé, aux côtés de M^{me} Meloni, la 5^e session du Sommet intergouvernemental algéro-italien de haut niveau. Le chef de l'État avait, alors, qualifié cette étape de «moment clé» dans le processus de consolidation du partenariat bilatéral. Cette dynamique s'inscrit dans la continuité. Déjà en mai 2022, une visite d'État du Président Tebboune en Italie avait permis de consolider des re-

lations jugées excellentes, et sa participation, en juin 2024 à Bari, au Sommet du G7, à l'invitation de M^{me} Meloni, témoignait de l'importance accordée au dialogue politique de haut niveau. Dans le même esprit, le président italien, M. Sergio Mattarella, avait effectué, en novembre 2021, une visite d'État en Algérie.

Au fil de leurs échanges, les dirigeants des deux pays ont constamment mis en avant la convergence de leurs positions sur de nombreuses questions régionales et internationales. Dans cette perspective, le Président Tebboune a souligné, lors du 2^e Sommet Afrique-Italie, tenu en février dernier à Addis-Abeba, que l'expérience algéro-italienne constitue aujourd'hui un levier concret pour le Plan Mattei. En janvier 2023, M^{me} Meloni avait effectué une visite en Algérie, couronnée par la signature d'une déclaration conjointe, à l'occasion du 20^e anniversaire du Traité d'amitié entre les deux pays, ainsi que de plusieurs mémorandums d'entente portant notamment sur l'énergie et les technologies.

Grâce à cet échange de visites de très haut niveau, le partenariat bilatéral s'est élargi à de nouveaux horizons. Il est en effet clair que l'amitié entre l'Algérie et l'Italie va bien au-delà des simples intérêts économiques, pour s'ancrer dans une histoire commune de solidarité, de respect et de résilience partagée.

M. A. O.

HYDROCARBURES, AGRICULTURE, ÉNERGIES RENOUVELABLES. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE...

Les axes d'une coopération

Alger et Rome confirment leur volonté de hisser leur coopération à un niveau supérieur. Portée par des intérêts communs dans les domaines énergétique, économique et agricole, cette alliance stratégique s'impose progressivement comme un modèle de partenariat équilibré et durable en Méditerranée.

À l'occasion de la visite officielle de la présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant la fiabilité de l'Algérie en tant que fournisseur énergétique clé pour l'Europe, tout en soulignant l'élargissement de la coopération bilatérale à plusieurs secteurs. Lors de cette rencontre, le Président Tebboune a insisté sur l'engagement ferme de l'Algérie à honorer ses obligations internationales, notamment dans le domaine de l'énergie. Il a rappelé que le pays demeure un partenaire stratégique et digne de confiance pour l'Italie et, plus largement, pour l'Europe.

Cette position intervient dans un contexte mondial caractérisé par des incertitudes croissantes concernant la stabilité des marchés pétroliers et gaziers ainsi que la sécurité des approvisionnements.

L'Algérie entend ainsi consolider son rôle de fournisseur énergétique fiable, capable de répondre aux besoins européens tout en contribuant à la stabilité du marché.

De son côté, Giorgia Meloni a salué la richesse et la diversité des relations entre les deux pays, en soulignant que le secteur de l'énergie constitue le pilier central de cette coopération. Les deux dirigeants ont convenu de renforcer davantage leur partenariat, notamment à travers leurs entreprises nationales respectives, Sonatrach et Eni.

Parmi les perspectives évoquées figure le développement de nouveaux projets, tels que l'exploration offshore, qui devraient permettre, à moyen et long terme, d'augmenter les flux de gaz algérien vers l'Italie.

Cette dynamique s'inscrit également dans une vision plus large visant à renforcer la sécurité énergétique en Méditerranée, grâce à des infrastructures stratégiques et à une meilleure interconnexion entre les deux rives.

Au-delà de l'énergie, les discussions ont mis en lumière une volonté commune d'élargir le

partenariat à des domaines innovants et stratégiques. Le Président Tebboune a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à développer la coopération dans les technologies de pointe, les start-up, la recherche scientifique, ainsi que dans les énergies renouvelables et l'hydrogène vert.

L'agriculture et la sécurité alimentaire figurent également parmi les priorités, avec un accent particulier sur les solutions innovantes adaptées aux conditions climatiques locales. Parmi les initiatives concrètes, le projet de mise en valeur de plus de 36 000 hectares de terres dans la wilaya de Timimoun a été particulièrement mis en avant.

Ce programme, dédié à la production de céréales et de légumineuses, progresse à un

rythme soutenu. Selon la cheffe du gouvernement italien, la superficie ensemencée devrait passer de 7 000 hectares en 2026 à 13 000 hectares, illustrant l'accélération de ce projet stratégique pour la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, les deux pays travaillent à la création d'un centre d'excellence algéro-italien dédié à la formation, à la recherche et à l'innovation dans le domaine agricole, ainsi qu'à la mise en place d'un centre de formation professionnelle portant le nom d'Enrico Mattei.

Dans la perspective de dynamiser davantage les relations économiques, le Président Tebboune a évoqué l'accélération des démarches pour la création d'une chambre de commerce algéro-italienne. Cette structure vise

à faciliter les échanges entre opérateurs économiques et à exploiter pleinement les opportunités offertes par les deux marchés.

Les deux dirigeants ont également souligné l'importance de renforcer les liens culturels, scientifiques et humains, afin de consolider les relations entre les peuples algérien et italien. Giorgia Meloni a tenu à rappeler le caractère exceptionnel de la relation entre l'Algérie et l'Italie, qu'elle considère comme un modèle de coopération dans un monde en quête de stabilité. Elle a souligné que les deux pays ont toujours su se soutenir mutuellement et que leur partenariat n'a jamais été aussi solide et efficace qu'aujourd'hui.

L. T.

الأخبار الجهوية

Regional news

FERME INTÉGRÉE ALGÉRO-ITALIENNE DE TIMIMOUN

ON PASSE AU MAÏS FOURRAGER

L'OBJECTIF DEMEURE clair autour du remplacement de l'importation de 4 millions de tonnes de maïs annuellement.

■ ALI AMZAL

Compte tenu des besoins stratégiques de l'Algérie en aliments pour le bétail et des efforts déployés par les autorités pour réduire les importations et soutenir les éleveurs afin d'accroître la taille des troupeaux et garantir un approvisionnement suffisant en viande rouge, il a été décidé de commencer la culture du maïs fourrager sur la parcelle concédée à Bonifique Ferrarese dans la wilaya de Timimoun. À ce titre, le partenariat algéro-italien de 420 millions d'euros, constitue une réponse de taille pour l'édification d'une production conséquente. L'objectif demeure clair, et s'articule autour du remplacement de l'importation de 4 millions de tonnes de maïs annuellement, dans une approche qui vise d'at-

teindre un total national de 130 000 hectares dédiés au maïs, avec des pics de 100 quintaux par hectare. C'est dans ce contexte que l'État a décidé de mettre en place des mesures d'incitations et de facilitations particulièrement attractives pour les investissements de telle envergure. Ces dernières se sont articulées autour de la garantie de l'achat de la récolte à des prix stables en dépit des fluctuations du marché mondial. À cela s'ajoute la possibilité d'accéder au foncier agricole de grandes capacités, permet de développer des productions de précision, et d'optimiser les rendements. Comme cela est le cas pour BF qui bénéficie d'une assiette de 36 000 hectares, de la subvention à l'ensilage, basée sur des primes sur la transformation du maïs, et d'un accès prioritaire aux équipements, tel que l'implantation de pivot d'irrigation de dernière génération. De

même importance, l'extension de la production de BF au maïs de fourrage, s'appuie sur l'importance de renforcer son soutien au développement de la filière de la viande rouge, à travers la création d'unités d'engraissement de bétail à Timimoun et dans la région du Sud. Ce qui pourrait favoriser l'implantation d'unités de transformation d'aliment de bétails, et contribuer à transformer la zone en un pôle intégré, de production, de stockage et de distribution de viande. C'est dans ce contexte que BF revoit d'installer ses propres unités de transformation de bétails directement sur le site. En somme, le projet est en phase de connaître un essor multidimensionnel, susceptible de transformer le paysage socio-économique du Sud algérien. Une dimension agro industriel basée sur le développement des axes de la transformation, à travers la création d'usines

pour la production d'aliment pour bétail. Ce qui implique l'extension des capacités de stockage et de logistique, à travers l'installation de silos géants et de centres de conditionnement. Le projet revêt également une dimension technologique visant d'atteindre les paramètres d'une agriculture 4.0, à travers l'irrigation intelligente et l'utilisation de pivots connectés. Cela s'ajoute à l'expérimentation de semences de maïs résistantes aux fortes chaleurs et à la salinité des sols sahariens. Dans ces termes, le projet et ses extensions contribuent considérablement à la concrétisation de programmes de la sécurité et de la souveraineté alimentaires, et s'inscrit en droite ligne avec les orientations des pouvoirs publics, notamment en matière de réduction de la facture d'importation, et de la diversification de la production nationale... AA.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

ORAN

Ouverture du 5e colloque national des ingénieurs agronomes à partir de samedi prochain

L'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" abritera, les 28 et 29 mars en cours, les travaux du 5e colloque national des ingénieurs agronomes, placé sous le thème "L'ingénieur agronome, leader de la transformation numérique et de l'innovation à l'ère de l'intelligence artificielle", a-t-on appris, mercredi, auprès des organisateurs.

Cette rencontre, organisée par l'Union nationale des ingénieurs agronomes, devra réunir près de 150 participants, notamment des ingénieurs agronomes issus de différentes wilayas du pays, ainsi que des représentants d'organismes nationaux concernés par le secteur agricole, des agriculteurs, des éleveurs, des gestionnaires d'entreprises agricoles privées, en plus de centres de

recherche dans le domaine agricole et des zones arides, des organismes de contrôle et de certification des semences et plants, des bureaux d'études et des laboratoires d'analyses des sols et des eaux, selon la même source. Cette manifestation vise à offrir un espace scientifique et professionnel de dialogue et d'échange d'expériences, tout en mettant en lumière les outils et mécanismes de modernisation de l'agriculture algérienne à l'ère des transformations numériques. Elle ambitionne également d'élaborer des recommandations stratégiques et opérationnelles concrètes à même de soutenir les politiques publiques et de renforcer la sécurité alimentaire en tant que choix national stratégique, tout en valorisant le rôle des compétences natio-

nales dans la conduite du développement agricole durable, selon une note de l'Union nationale des ingénieurs agronomes.

Le programme de cette édition comprend une série de conférences et d'ateliers articulés autour de trois axes principaux : "Le transfert des connaissances et des technologies et la transformation technique en agriculture", "Atelier pratique sur la lecture des analyses des sols et des eaux et leur exploitation dans l'élaboration des programmes de fertilisation", et "Le cadre législatif et institutionnel pour la modernisation du secteur agricole", en plus de sessions de formation optionnelles encadrées par des experts dans le domaine, a-t-on ajouté.

APS



AGRICULTURE

COMMENT «CONTOURNER» LE MANQUE D'EAU

■ LE PROGRAMME repose sur la promotion de cultures capables de supporter des conditions climatiques contraignantes.

■ WAHIB AIT OUARLI

Dans un contexte marqué par les bouleversements climatiques et la pression croissante sur les ressources hydriques, les services agricoles ont engagé la mise en œuvre d'un programme national ambitieux visant à réorienter les pratiques culturales vers des espèces mieux adaptées aux conditions environnementales difficiles. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique globale de modernisation du secteur agricole, avec pour objectif principal d'assurer la résilience des exploitations face à la sécheresse, devenue un défi majeur. Selon les responsables du secteur, ce programme, lancé à l'occasion de la campagne agricole en cours, repose sur la promotion de cultures capables de supporter des conditions climatiques contraignantes, tout en garantissant une rentabilité économique satisfaisante pour les agriculteurs. Il s'agit, notamment d'encourager la plantation d'arbres fruitiers réputés pour leur résistance au stress hydrique et leur capacité à s'adapter à des sols variés. Dans ce cadre, plusieurs superficies ont été mobilisées pour accueillir ces nouvelles cultures. Au total, 26 hectares ont été consacrés à la plantation



Encourager la plantation d'arbres fruitiers réputés pour leur résistance au stress hydrique.

d'amandiers, tandis que 42 hectares ont été dédiés aux figuiers. À cela s'ajoute un hectare réservé à la culture du pistachier. Cette opération prend la forme d'une expérience pilote destinée à évaluer le comportement de ces espèces dans les conditions locales, avec la perspective d'une extension à plus grande échelle en cas de résultats probants. Les services agricoles précisent que le choix de ces cultures n'est pas fortuit. Il repose sur des études techniques approfondies prenant en compte la nature des sols, les caractéristiques climatiques de la région ainsi que les exigences du marché. L'amandier et le figuier, en particulier, figurent parmi les espèces les plus tolérantes à la sécheresse. En outre, ils offrent des débouchés économiques intéressants, que ce soit à travers leur commercialisation directe sur les marchés locaux ou leur valorisation dans les filières de transformation agroalimentaire. Au-delà de leur dimension productive, ces plantations jouent également un rôle écologique déterminant. Elles contribuent à la protection des sols contre les phénomènes d'érosion et de désertification, tout en participant au maintien de leur fertilité sur le long terme. Par ailleurs, elles favorisent la diversification de la production agricole et ouvrent de nouvelles perspectives de revenus pour les exploitants, dans un contexte où la sécurisation des moyens de subsistance devient une priorité. Cette opération a été déployée à travers plusieurs communes de la wilaya, notamment Ain El Turk, Boutlelis et Gdyl, où des parcelles agricoles ont été sélectionnées pour accueillir ces plantations. Les autorités locales entendent ainsi instaurer un modèle agricole plus durable, capable de concilier impératifs économiques et préservation des ressources naturelles. En définitive, ce programme traduit une volonté claire des pouvoirs publics d'accompagner les agriculteurs dans la transition vers des pratiques plus adaptées aux réalités climatiques actuelles. Une démarche qui, si elle porte ses fruits, pourrait constituer un levier essentiel pour renforcer la sécurité alimentaire et assurer la pérennité du secteur agricole à l'échelle nationale.

minant. Elles contribuent à la protection des sols contre les phénomènes d'érosion et de désertification, tout en participant au maintien de leur fertilité sur le long terme. Par ailleurs, elles favorisent la diversification de la production agricole et ouvrent de nouvelles perspectives de revenus pour les exploitants, dans un contexte où la sécurisation des moyens de subsistance devient une priorité. Cette opération a été déployée à travers plusieurs communes de la wilaya, notamment Ain El Turk, Boutlelis et Gdyl, où des parcelles agricoles ont été sélectionnées pour accueillir ces plantations. Les autorités locales entendent ainsi instaurer un modèle agricole plus durable, capable de concilier impératifs économiques et préservation des ressources naturelles. En définitive, ce programme traduit une volonté claire des pouvoirs publics d'accompagner les agriculteurs dans la transition vers des pratiques plus adaptées aux réalités climatiques actuelles. Une démarche qui, si elle porte ses fruits, pourrait constituer un levier essentiel pour renforcer la sécurité alimentaire et assurer la pérennité du secteur agricole à l'échelle nationale.

W.A.O

STOCKAGE DE CÉRÉALES

De nouvelles structures inaugurées

À ES SENIA, un nouvel entrepôt de 5.000 tonnes est désormais opérationnel, s'inscrivant dans un programme ambitieux prévoyant la création de sept centres similaires sur l'ensemble de la wilaya.

La wilaya d'Oran a franchi une nouvelle étape dans le renforcement de ses infrastructures stratégiques, avec la mise en service d'un ensemble de projets destinés à soutenir le développement local et à consolider les secteurs clés de l'économie. La cérémonie officielle, dirigée par le wali Brahim Ouchene et réunissant élus locaux, représentants institutionnels et membres de la famille révolutionnaire, a mis en lumière l'engagement des autorités à améliorer la qualité de vie et la sécurité alimentaire des habitants. Le secteur agricole figure au cœur de cette dynamique, avec l'inauguration de plusieurs centres de stockage de céréales dotés de capacités modernes. À Es Senia, un nouvel entrepôt de 5.000 tonnes est désormais opérationnel, s'inscrivant dans un programme ambitieux prévoyant la création de sept centres similaires sur l'ensemble de la wilaya, pour une capacité globale de 35.000 tonnes. Objectif affiché : optimiser la conservation des récoltes, sécuriser l'approvisionnement et renforcer la chaîne logistique agricole locale. Des structures comparables ont été ouvertes simultanément à El Kerma, Oued Tlélat et Hassi Mefsoukh, chacune équipée de technologies avancées pour garantir un stockage efficace et fiable. Les autorités ont, par ailleurs, officialisé les transferts de gestion entre les services de construction et le secteur agricole, accompagnés de conventions avec des coopératives spécialisées afin d'assurer une exploitation optimale



de ces installations. Au-delà de l'agriculture, les autorités oranaises ont enrichi l'offre d'infrastructures de proximité. Dans le quartier Zabana de Mers El Kébir, un bassin de natation baptisé en hommage au moudjahid Belkarcha Bouabdellah ouvre ses portes au public, contribuant au développement des loisirs et à la pratique sportive. Le wali a insisté sur la nécessité d'une gestion rigoureuse et d'un entretien régulier pour garantir la sécurité des usagers. Le secteur éducatif a également bénéficié de nouvelles réalisations, avec l'ouverture de classes supplémentaires à l'école Malek Cheikh Belkheir à Oued Tlélat, permettant de désengorger les établissements et d'améliorer les conditions d'apprentissage pour les

élèves. Parallèlement, une salle omnisports dédiée au moudjahid Taleb Ahmed a été inaugurée à Hassi Bounif, destinée à encourager la pratique d'activités sportives collectives et à renforcer l'encadrement des jeunes. À travers cette série de projets, la wilaya d'Oran affirme sa volonté de moderniser ses infrastructures, de soutenir l'agriculture, de favoriser l'éducation et de développer des espaces de loisirs sécurisés. Ces initiatives traduisent un engagement concret des pouvoirs publics pour renforcer la résilience territoriale, améliorer le cadre de vie des citoyens et stimuler le développement socio-économique dans des secteurs essentiels.

W.A.O

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS AGRICOLES À TOUGGOURT

Apprendre à maîtriser le maïs fourrager

Le centre de formation spécialisé en agriculture saharienne de Sidi Mahdi organise les 24 et 25 mars, une session de formation au profit des agriculteurs, en coordination avec l'institut technique de développement de l'agriculture saharienne ITIDAS Biskra dans le cadre du programme d'appui et de renforcement des capacités humaines et du soutien technique PRCHAT. Cette formation se déroule au niveau de la station d'El Aghfiane et porte sur la culture du maïs fourrager en milieu saharien, une filière considérée comme stratégique pour le développement de l'élevage dans les régions du Sud. L'initiative vise à doter

les agriculteurs de compétences techniques adaptées aux spécificités climatiques et pédologiques des zones arides. Ils bénéficieront d'un encadrement axé sur les itinéraires techniques de la culture du maïs fourrager, depuis la préparation des sols jusqu'à la récolte. Les modules abordés incluent notamment les techniques d'irrigation adaptées aux ressources hydriques limitées, le choix des variétés résistantes aux fortes températures, la gestion de la fertilisation en sols sahariens ainsi que les méthodes d'optimisation des rendements dans des conditions contraignantes. Le développement du maïs fourrager dans les régions sahariennes s'inscrit

dans une stratégie nationale visant à renforcer l'autonomie alimentaire du cheptel et à réduire la dépendance aux aliments importés. Cette culture présente en effet un potentiel important en matière de production de biomasse destinée à l'alimentation animale d'où la programmation de plusieurs formations par les voies desquelles les institutions techniques cherchent à rapprocher la recherche agronomique des pratiques de terrain, en favorisant le transfert de savoir-faire au profit des exploitants agricoles. Ces instituts jouent un rôle central dans l'expérimentation et la diffusion de techniques adaptées aux milieux arides.

H. Alioua

المساهمات Contributions

L'AGRONOME MAHMOUD CHAÂBANE SUR LES FERMES PILOTES

LES CHEMINS DE L'INDÉPENDANCE ALIMENTAIRE

Face aux enjeux croissants de la souveraineté alimentaire, l'Algérie se trouve à un tournant stratégique : comment moderniser et sécuriser ses fermes pilotes tout en valorisant son capital génétique ? Selon l'agronome Mahmoud Chaâbane, la création récente d'une banque de semences, fruit des efforts de consolidation du secteur agricole, constitue un «acquis majeur».

■ SAMIA BOUHLALIB

Mais ce défi n'est pleinement relevé que si sa gestion repose sur des «professionnels qualifiés, capables de protéger la diversité génétique, prévenir la disparition du patrimoine végétal et animal, et garantir la pérennité des semences autochtones pour les générations à venir». En février 2024, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a engagé une réorientation stratégique du secteur agricole en ordonnant l'intégration des fermes pilotes au processus de production nationale, dans l'objectif de renforcer la souveraineté alimentaire et de réduire les déficits, notamment dans la filière des légumineuses.

Le 19 février 2024, il a approfondi cette démarche en décidant la reconversion des fermes pilotes en unités de production relevant directement de l'État, spécialisées dans les légumineuses, les graines oléagineuses et les arbres oléagineux.

Il a également appelé à rompre avec la gestion bureaucratique, à fixer des objectifs clairs, à encourager l'implication des jeunes diplômés et à ancrer le secteur agricole dans une logique technique, productive et performante. Cette inflexion stratégique décidée par le chef de l'État vient ainsi conforter les analyses d'experts, tels que l'agronome Mahmoud Chaâbane, pour qui la «réforme des fermes pilotes constitue un enjeu majeur de reconquête de l'indépendance alimentaire». La DCAS (Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques), entreprise publique algérienne née de la restructuration du secteur agricole, gère 174 anciennes fermes pilotes et 6 unités de production sur plus de 114.000 hectares, dont 15.322 irrigués. Sa mission : moderniser les unités, développer les cultures stratégiques — céréales, légumineuses, oléagineux et semences — pour renforcer la souveraineté alimentaire, réduire les importations et valoriser les filières à haute valeur ajoutée, avec l'appui de filiales spécialisées (SOA, Sudaco, Sarbo, Sagrodev) et en coordination avec le ministère de l'Agriculture et la CNMA. Cette architecture institutionnelle, ambitieuse, s'inscrit parfaitement dans la vision défendue par l'agronome Mahmoud Chaâbane, qui érige les «fermes pilotes semencières» en instruments cardinaux de souveraineté alimentaire et de décolonisation de l'agriculture nationale.



tée, avec l'appui de filiales spécialisées (SOA, Sudaco, Sarbo, Sagrodev) et en coordination avec le ministère de l'Agriculture et la CNMA. Cette architecture institutionnelle, ambitieuse, s'inscrit parfaitement dans la vision défendue par l'agronome Mahmoud Chaâbane, qui érige les «fermes pilotes semencières» en instruments cardinaux de souveraineté alimentaire et de décolonisation de l'agriculture nationale.

Dans une analyse dense et structurée, il souligne l'importance capitale de cette vision pour le futur de l'agriculture nationale. Pour lui, «conserver et stocker les semences est un geste sécuritaire majeur», insistant sur le fait que la préservation des ressources génétiques n'est pas une option technique, mais un impératif stratégique. Selon lui, «protéger la semence revient à préserver la diversité biologique», à enrayeur

l'«érosion du patrimoine génétique» et à prévenir une «désertisation biologique silencieuse qui menace autant le pays que l'équilibre planétaire». Mahmoud Chaâbane souligne que toute production agricole repose sur deux piliers : une «semence de qualité génétique performante et un milieu favorable».

À son avis, l'Algérie dispose naturellement d'atouts agroclimatiques considérables, capables de porter une grande diversité d'espèces. Pour s'en convaincre, indique-t-il, il suffit d'observer la richesse végétale du Jardin d'Essai du Hamma.

Pourtant, précise-t-il, hormis les blés et l'orge, l'essentiel des semences végétales et animales utilisées dans le pays est importé. Cette dépendance, soutient-il, fragilise l'autonomie productive et prolonge les effets d'une colonisation qui a déjà laminé le capital génétique autochtone.

L'agronome attire également l'attention sur la concentration du marché mondial des semences stratégiques. D'après lui, une poignée de multinationales contrôle une part déterminante de ce secteur névralgique.

Ces groupes, indique-t-il, ont breveté et accaparé des milliers de variétés paysannes à travers le monde, y compris en Algérie. À ses yeux, il s'agit d'une forme de «hold-up» sur un bien commun, transformant l'alimentation en instrument de domination géoéconomique. «La guerre des semences stratégiques est déjà là», avertit-il, posant la question de la préparation nationale face à cet enjeu.

S. B.

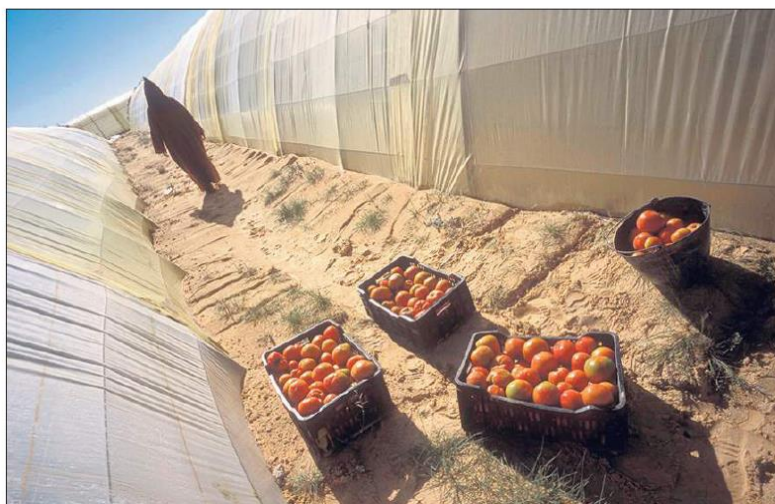
STRATÉGIES AGRICOLES ADOPTÉES DEPUIS 1962

IL Y A ENCORE DES SILLONS À CREUSER

Revenant sur l'histoire agricole nationale, Mahmoud Chaâbane souligne qu'au lendemain de l'indépendance, les pouvoirs publics avaient structuré un réseau de multiplicateurs de semences, notamment à travers les Domaines agricoles socialistes, appuyés par les instituts techniques. Ce dispositif, précise-t-il, permettait de couvrir l'essentiel des besoins en semences stratégiques. Toutefois, le «démantèlement engagé à partir de la fin des années 1980, notamment avec l'application de la loi 87-19 du 08 décembre 1987, a, selon lui, désorganisé cette architecture et affaibli la mission semencière publique, ouvrant la voie à une montée en puissance des importateurs». C'est pour anticiper ces dérives qu'ont été créées les fermes pilotes semencières. Leur vocation initiale, explique-t-il, était claire : produire des semences animales et végétales de qualité, valoriser les potentialités agronomiques

et hydriques locales, servir d'interface entre recherche et terrain, organiser des parcelles de démonstration, assurer la vulgarisation technique et rayonner sur leur zone d'implantation. Elles devaient, selon son expression, être «pilotes» au sens plein du terme : exemplaires en gestion, innovantes dans les pratiques et créatrices d'emplois qualifiés. Cependant, constate-t-il, ces structures n'ont pas produit les résultats escomptés. Il en attribue les causes à l'instabilité statutaire, à l'«abandon des programmes de mise à niveau durant la décennie noire», à une tutelle administrative trop pesante et à des «orientations fluctuantes, notamment en matière de partenariat avec le privé». À son avis, ces «dérives ont détourné les fermes de leur vocation stratégique», certaines se retrouvant «confinées à la gestion courante, voire instrumentalisées par des logiques spéculatives».

S. B.



SAUVEGARDE DES FERMES PILOTES UN ENJEU CRUCIAL

L'agronome Mahmoud Chaâbane «salue» l'orientation récente des pouvoirs publics visant à repositionner ces fermes comme «pépinières» dédiées à la «sauvegarde et au développement des richesses végétales et animales».

Selon lui, leur réhabilitation doit passer par un retour au statut d'EPIC doté d'un conseil scientifique et technique autonome, capable d'exploiter rationnellement les potentialités de chaque exploitation et d'assurer l'interface entre laboratoires de recherche et producteurs. Il plaide également pour une mise à niveau rigoureuse des moyens humains, matériels et financiers, ainsi que pour un travail de terrain visant à identifier et contractualiser des multiplicateurs privés. La ferme pilote, ajoute-t-il, ne doit plus se limiter à son périmètre, mais devenir le pivot territorial d'un réseau organisé de production semencière.

Dans cette perspective, Mahmoud Chaâbane propose des mesures structurantes : créer d'intérêt national la filière semencière «du laboratoire à l'assiette», élaborer un plan national de production de semences, mobiliser les leviers publics, notamment eau, foncier, financement, recherche — pour accompagner les multiplicateurs, interdire l'importation de matériel végétal pouvant être produit localement et proscrire les OGM et hybrides importés. Il suggère, en outre, la création d'une banque semencière nationale autonome, chargée de coordonner, contrôler et animer la filière. Enfin, il soutient que la reconquête de l'indépendance alimentaire est à portée de main, à condition qu'elle soit érigée en cause nationale et portée par des compétences qualifiées et intégrées.

Car, selon lui, la souveraineté semencière n'est pas seulement une question agricole : elle engage l'avenir économique, scientifique et politique de la nation. Parallèlement, le secteur agricole et foncier fait face à des problèmes sérieux liés aux violations et à l'occupation illégale des terres de l'État.

La loi prévoit des sanctions strictes pour toute appropriation ou exploitation sans droit,



avec des peines de prison allant de 6 mois à 15 ans selon la gravité de l'infraction, et des amendes allant de 50.000 à 1.500.000 DZD. Ces dispositions concernent notamment la construction illégale, le changement de la vocation des terres, la négligence des gestionnaires publics, ainsi que les entraves aux missions de contrôle et de surveillance.

En cas de récidive ou de complicité, les sanctions sont doublées. Ces mesures visent à protéger le patrimoine foncier stratégique et à garantir le bon déroulement des missions de souveraineté alimentaire.

S. B.

FERME PILOTE GHANEM-SAÏD UN PATRIMOINE AGRICOLE STRATÉGIQUE LAISSÉ À L'ABANDON

La ferme pilote Ghanem Saïd, créée en octobre 1992 avec le statut d'EPIC et s'étendant sur près de 750 hectares, fait face à une dégradation alarmante qui menace sa vocation initiale. Selon l'agronome Mahmoud Chaâbane, qui suit de près cette unité de production, «la ferme, qui pouvait produire des semences céréalières stratégiques pour le pays, est aujourd'hui spoliée et gravement dégradée».

À l'origine, la ferme était dédiée à la céréaliculture, principalement le blé dur, et à la production de fourrages, avec des activités secondaires de lait et d'agrumes. Elle disposait d'un potentiel hydrique important : 15 forages et puits pouvaient irriguer environ 500 hectares, permettant, selon les années et l'irrigation d'appoint, de doubler le rendement du blé dur, passant de 50 à 100 quintaux par hectare.

La transformation de la ferme en EURL, son rattachement à l'ex-ONCV en 1999 et l'introduction de la viticulture sur 100 hectares ont marqué le début d'une évolution qui allait donner à cette ferme une nouvelle vocation. La compression du personnel permanent en 2008 et son remplacement par des ouvriers saisonniers ont ouvert



la porte à certaines dérives. Lesquelles dérives ont conduit à la destruction du vignoble et des cultures d'agrumes, laissant place à la vigne de table au détriment de la céréaliculture, produit stratégique disparu du paysage de la ferme. Le gardiennage, initialement assuré par une dizaine de personnes, est aujourd'hui réduit à seulement deux gardiens pour l'ensemble des 750 hectares, et les salaires n'ont toujours pas été versés.

Les actions en justice engagées n'ont pas permis de récupérer les terres ni de rétablir la vocation originelle de l'unité.

Selon Mahmoud Chaâbane, «sans une mobilisation réelle et des efforts soutenus, la restructuration récente et la centralisation de la gestion risquent de compromettre les objectifs stratégiques assignés par le Conseil des ministres à ces fermes pilotes».

S. B.

BANQUE DE SEMENCES UN ACQUIS À CONSOLIDER

L'expert a mentionné que toute initiative visant à protéger le capital génétique national, et en particulier la création d'une banque de semences, mérite un accueil favorable. Il a toutefois averti que cet outil stratégique pourrait être détourné de sa mission ou négligé, insistant sur l'importance de confier sa gestion à des professionnels qualifiés et engagés. La banque de semences inaugurée récemment par le Premier ministre, à l'occasion du sixième anniversaire de l'indépendance, vise à combler une négligence historique et à sauvegarder le capital génétique, souvent gravement affecté. Selon lui, le véritable enjeu ne réside pas dans le contenu, mais dans le contenu et dans la garantie de la conservation à long terme des semences.

L'expert Mahmoud Chaâbane a présenté un plan national de production de semences articulé autour de mesures essentielles pour renforcer l'autonomie agricole de l'Algérie. Selon lui, il est impératif de déclarer d'intérêt public la filière semences pour les cultures stratégiques et d'assurer leur production locale. Il souligne également la nécessité d'identifier et de prioriser les produits agricoles essentiels pour la population et de mettre en place un plan national de culture centré sur la production de semences locales, en exploitant de manière rationnelle les potentialités hydro-agricoles du pays. Le spécialiste insiste sur la mobilisation des ressources publiques pour accompagner les multiplicateurs et sur l'adaptation du cahier des charges ainsi que des contrats des bénéficiaires de terres publiques aux objectifs stratégiques nationaux.

Il préconise de remplacer les subventions directes inefficaces par un soutien technique et scientifique ciblé et de réhabiliter l'ensemble des fermes pilotes semencières pour leur restituer leur rôle initial, sous la gouvernance de conseils scientifiques et techniques indépendants. Pour garantir la qualité et la sécurité du capital génétique, Mahmoud Chaâbane recommande également de renforcer la réglementation sur l'entrée des semences et de proscrire les importations de matériel génétiquement modifié ou hybride pouvant être produit localement. Il propose, enfin, l'organisation d'états généraux de la recherche agronomique afin de synchroniser les efforts de la recherche, de la production et des objectifs stratégiques nationaux. Selon lui, la sauvegarde du capital génétique et la production locale de semences stratégiques sont parfaitement à la portée de l'Algérie, à condition d'une mobilisation collective et d'une gouvernance transparente.

Il rappelle le rôle central des instituts de recherche et des écoles et facultés d'agronomie pour former et sensibiliser les acteurs de demain. Dans un monde instable où l'alimentation peut devenir une arme, la semence, ce petit grain porteur de vie, ne peut être laissée aux mains de charlatans ou d'intérêts cupides. La bataille pour la souveraineté alimentaire constitue une cause nationale qui exige engagement, expertise et vigilance, a-t-il dit.

S. B.

الأسواق و الاقتصاد الزراعي

Markets and Agricultural Economy

AID AL-ADHA

Des exonérations fiscales pour faciliter l'importation de moutons

Le ministère des Finances a annoncé des mesures exceptionnelles pour faciliter l'importation des moutons à l'occasion de l'Eid Al-Adha, dans le but de garantir la disponibilité des bêtes et de contrôler les prix. Les importations de moutons vivants destinés à l'abattage seront exonérées de plusieurs taxes et droits, notamment les droits de douane, la TVA, la taxe de domiciliation bancaire et la contribution de solidarité. Le prélèvement forfaitaire applicable aux importations de biens destinés à la revente en l'état. Les bénéficiaires de ces exonérations sont les importateurs de moutons vivants destinés à l'abattage, classés sous le code 0104.10.91.10, les importateurs de bovins vivants destinés à l'abattage, classés sous les codes 0102.29.91.10, 0102.29.91.20 et 0102.29.91.30. Les périodes d'application de ces exonérations sont, pour les moutons: du 15 avril 2025 au 30 juin 2026 et pour les bovins du 15 novembre 2025 au 30 juin 2026. Ces mesures visent à réduire les coûts d'importation et à stabiliser les prix des bêtes sur le marché national, afin de permettre aux citoyens de célébrer l'Aid Al-Adha dans de bonnes conditions.

Ania N.

MADE IN ALGERIA

Offensive à l'international

L'ALGÉRIE mène aujourd'hui une offensive économique d'envergure sur la scène internationale.

Atravers une présence renforcée, méthodiquement organisée et minutieusement planifiée dans les Salons et foires à travers le monde, le Made in Algeria s'impose progressivement comme un label en pleine ascension, gagnant en visibilité, en qualité et en crédibilité. De Londres à Montréal, de Lagos à Rimini, en passant par Johannesburg et Nouakchott, les entreprises algériennes investissent massivement les grands rendez-vous économiques internationaux, dans une dynamique sans précédent. Cette mobilisation concerne des secteurs clés tels que l'agroalimentaire, la pharmacie, l'agriculture, les produits halal et les services.

Le coup d'envoi de cette offensive a été donné avec la participation algérienne à l'International Food & Drink Event, organisé à Londres du 30 mars au 1^{er} avril 2026, un événement majeur en Europe dans le domaine des produits alimentaires et agricoles. Une première étape qui permettra aux opérateurs nationaux de se positionner sur un marché particulièrement exigeant. Quelques jours plus tard, cap sur l'Afrique avec le salon Pharma West Africa 2026, prévu du 14 au 16 avril 2026 à Lagos (Nigeria), réunissant plus de 250 entreprises pharmaceutiques et des milliers de professionnels. Dans la continuité, l'Algérie prendra part, du 16 au 18 avril 2026, au Salon international des produits halal en Afrique du Sud, un marché en pleine expansion à l'échelle mondiale.



Toujours en avril, la présence algérienne se poursuivra en Europe avec le salon Macfrut 2026, organisé du 21 au 23 avril à Rimini (Italie), dédié à toute la chaîne de valeur des fruits et légumes. Une participation stratégique pour un secteur agricole national en pleine modernisation. L'offensive se prolongera ensuite en Amérique du Nord avec le prestigieux Sial Canada 2026, prévu du 29 avril au 1^{er} mai 2026 à Montréal, réunissant plus de 800 exposants et 23.000 visiteurs professionnels. Une vitrine mondiale pour les produits

agroalimentaires algériens. Enfin, cette dynamique sera consolidée à l'échelle régionale avec l'organisation de la 8^e édition du Salon des produits algériens à Nouakchott (Mauritanie), du 5 au 11 mai 2026, un rendez-vous économique majeur visant à renforcer les échanges bilatéraux et la présence algérienne sur les marchés africains.

Derrière cette présence soutenue, se dessine une orientation politique claire. Le président de la République affiche une ferme volonté de promouvoir la production nationale et de dé-

velopper les exportations hors hydrocarbures. Cette ambition stratégique se traduit concrètement sur le terrain par une série de mesures aux effets visibles et à l'impact croissant. Simplification des procédures d'exportation, dispositifs de soutien financier, accompagnement des entreprises, ouverture de nouveaux débouchés et encouragement actif à la participation aux salons internationaux : autant d'actions qui contribuent aujourd'hui à offrir une visibilité aux produits algériens à l'étranger. Dans cette perspective, les salons internationaux

jouent un rôle de levier essentiel. Ils permettent aux entreprises algériennes de présenter leur savoir-faire, de nouer des partenariats stratégiques et de s'intégrer progressivement dans les chaînes de valeur mondiales. Cette présence accrue s'accompagne d'une amélioration notable de la qualité des produits. Les entreprises nationales investissent dans la modernisation, la certification et l'innovation, afin de répondre aux normes internationales les plus strictes.

Le made in Algeria gagne ainsi en crédibilité et en attractivité. Parallèlement, les volumes exportés connaissent une progression significative, traduisant une montée en puissance réelle du tissu productif national. L'offre se diversifie et s'oriente de plus en plus vers des produits à forte valeur ajoutée, allant bien au-delà des segments traditionnels. Au-delà des retombées économiques, cette offensive contribue également à redéfinir l'image de l'Algérie à l'international. Elle reflète un pays en mutation, tourné vers l'innovation, la production et l'ouverture économique. La participation à ces salons devient ainsi bien plus qu'une simple vitrine commerciale. Elle constitue un instrument stratégique de diplomatie économique, permettant de renforcer les partenariats, notamment sur le continent africain.

In fine, le made in Algeria s'affirme aujourd'hui comme une réalité en pleine expansion. Porté par une volonté politique forte, traduite par des mesures concrètes et une présence internationale soutenue, il gagne en visibilité, en quantité et en qualité. Une dynamique prometteuse qui pourrait, à terme, positionner durablement l'Algérie comme un acteur incontournable du commerce international hors hydrocarbures.

■ Amokrane H.

الغابات والتنمية الريفية

Forests and rural development

LA GAZELLE REFAIT SURFACE

La gazelle du désert, appelée «reem», refait surface dans la wilaya de Tiaret à travers des images rares et inédites qui suscitent à la fois émerveillement et inquiétude. Cette espèce protégée a vu ses effectifs chuter de manière alarmante au cours des dernières décennies. Discrète et fragile, elle survit désormais en petits groupes dans des zones difficiles d'accès du Sahara.

Par ailleurs, la reproduction des gazelles rouges est encouragée dans des zones forestières et des réserves naturelles, afin d'en faire des espaces dédiés à leur multiplication, l'Algérie interdisant la chasse aux gazelles depuis plusieurs années.



الفلاحة و الإقتصاد في العالم

Agrobusiness in the world



mars 25, 2026

Les acheteurs se bousculent pour les fertilisants algériens

Par Admin NABIL M.

Alors que les projecteurs sont braqués sur l'actuelle crise mondiale des hydrocarbures, un autre secteur stratégique propulse l'Algérie sur le devant de la scène internationale.

La fermeture potentielle du détroit d'Ormuz, consécutive aux tensions américano-israéliennes contre l'Iran, a provoqué une onde de choc sur les marchés des fertilisants. Dans ce contexte de crise menaçant la sécurité alimentaire mondiale, Alger émerge comme un fournisseur de premier ordre, incontournable et résilient. La fermeture du détroit d'Ormuz, artère vitale par laquelle transite près d'un tiers du commerce maritime mondial de fertilisants, a transformé une crise géopolitique en tempête parfaite pour le secteur agricole mondial. Selon une étude de la CNUCED, ce corridor stratégique voit passer annuellement près de 16 millions de tonnes d'engrais, dont 67% d'urée (l'engrais azoté le plus utilisé au monde) et 20% de phosphate diammonique (DAP). Dans une note datée du 6 mars, le groupe bancaire néerlandais Rabobank a confirmé l'emballement des marchés : les prix de l'urée en Afrique du Nord ont bondi de près de 20%, tandis que ceux du gaz naturel en Europe s'affolaient à hauteur de 45% dans les seules 48 heures suivant les premières frappes. Une volatilité qui résonne comme un signal d'alarme pour l'équilibre des chaînes d'approvisionnement européennes.

Une hausse de 30%

Face à ce chaos logistique, les opérateurs européens cherchent désespérément des alternatives aux routes traditionnelles. Rabobank souligne que «la perturbation dans le détroit d'Ormuz a déclenché des réactions immédiates des prix en Égypte et en Algérie, les deux principaux fournisseurs européens qui représentent ensemble plus de 30% de l'azote et de l'ammoniac importés en Europe».

Si les deux pays nord-africains bénéficient de cet afflux de demande, l'Algérie tire particulièrement son épingle du jeu. Contrairement à son voisin égyptien, dont la capacité de production est menacée par des pénuries de gaz, comme cela a été le cas en juin 2025 avec l'arrêt complet des usines d'engrais faute de combustible, après la fermeture des champs israéliens, Alger dispose d'un avantage compétitif décisif, celui de l'autosuffisance énergétique.

Premier exportateur gazier d'Afrique, le pays assure ses propres besoins en matière première, le protégeant ainsi des chocs d'approvisionnement qui frappent ses concurrents. Le gaz naturel représentant plus de 50% du coût de production des engrais azotés.

«Les producteurs algériens, soudainement submergés par des acheteurs cherchant des routes d'approvisionnement plus sûres et plus fiables, ont vu les prix de l'azote et de l'ammoniac grimper à 631 USD/tonne, une hausse nette et rapide par rapport aux niveaux précédents», détaille Rabobank, illustrant la prime de sécurité désormais associée au gazoduc algérien.

Une industrie en pleine mutation industrielle

Ce statut de fournisseur de secours n'est pourtant pas le fruit du hasard. L'Algérie a fait de la chimie des engrais un pilier de sa stratégie de diversification économique. Avec une production annuelle de 3 millions de tonnes d'urée (46% des engrais), le pays couvre largement une consommation nationale plafonnant entre 150 000 et 200 000 tonnes, libérant ainsi des volumes colossaux pour l'export.

Mais c'est dans le secteur des phosphates que se joue l'avenir industriel du pays. Le mégaprojet de phosphate intégré (PPI), véritable catalyseur de la relance, attire aujourd'hui une myriade d'investisseurs étrangers. Ce projet, qui prévoit la transformation de 700 000 tonnes de phosphate traité pour produire des dérivés à haute valeur ajoutée (notamment du phosphate alimentaire destiné à l'élevage), illustre l'ambition de sortir de l'exportation de matière première brute.

Les regards des marchés se tournent désormais vers l'est du pays. L'entrée en exploitation imminente de la mine de phosphate de Bled El-Hadba, située dans la wilaya de Tébessa, promet de redessiner la carte mondiale du secteur. L'exploitation du gisement de Djebel El-Onk devrait permettre à l'Algérie d'atteindre une production annuelle de 10 000 tonnes, un seuil qui la propulserait dans le cercle très fermé du Top 6 mondial des producteurs d'engrais phosphatés.

Un levier géopolitique et une vision continentale

Cette ascension intervient alors que le marché mondial des engrais phosphatés, évalué à 74,29 milliards de dollars en 2025, devrait atteindre 130,55 milliards de dollars d'ici 2035. Conscient de ces enjeux, le président de la République a récemment réaffirmé la vocation exportatrice du pays, désormais en mesure d'approvisionner l'Europe, l'Asie, l'Amérique du Sud et surtout l'Afrique.



Dans une logique de coopération Sud-Sud, Alger entend jouer un rôle de pionnier pour la sécurité alimentaire continentale. En mettant à disposition ses excédents et en partageant son expertise, l'Algérie se positionne non seulement comme un fournisseur fiable en temps de crise, mais aussi comme un partenaire stratégique pour le développement agricole du continent.

Alors que les eaux du détroit d'Ormuz restent troubles, l'Algérie transforme l'épreuve géopolitique en opportunité durable. Forte de ses ressources naturelles (gaz et phosphates) et de sa stabilité institutionnelle, elle s'impose comme le recours incontournable pour l'Europe en quête de sécurisation de ses approvisionnements, tout en asseyant son leadership sur le marché africain des fertilisants.



26 mars 2026 04:50

Tomate : le Ghana mise sur la recherche pour réduire sa dépendance aux importations

(Agence Ecofin) - En Afrique de l'Ouest, le Ghana est l'un des principaux importateurs de tomates et de produits dérivés. Le gouvernement qui cherche à réduire son déficit de production pour limiter son exposition aux fluctuations du marché sous-régional du légume veut améliorer sa productivité.

Le Ghana vient de lancer un projet de recherche agricole pour développer de nouvelles variétés de tomates capables d'atteindre des rendements de 20 tonnes par hectare, soit un niveau trois fois plus élevé que le rendement de 8 tonnes actuellement obtenu dans le pays. C'est ce qu'a révélé Eric Opoku, ministre de l'Agriculture, le mercredi 25 mars devant le Parlement, précisant que des ressources ont déjà été mobilisées pour assurer le succès du projet.

Selon les informations relayées par les médias locaux, ce projet est mené avec une entreprise nigériane baptisée WAKI Farms ainsi que plusieurs instituts de recherche. L'ambition affichée à travers cette démarche est de réduire un déficit de production estimé à 300 000 tonnes, que le pays comble chaque année par des importations.

Il faut noter que la production ghanéenne du légume stagne depuis plusieurs années. D'après les estimations de la FAO, la récolte de tomates s'est élevée en moyenne à 380 510 tonnes entre 2020 et 2024, sans jamais parvenir à franchir la barre des 400 000 tonnes.

« Alors que nos homologues du Burkina Faso produisent 18 tonnes par hectare, le Ghana n'atteint en moyenne que huit tonnes [...] Le problème réside principalement dans les variétés de semences utilisées pour la production de tomates », a déclaré M. Opoku.

Le choix de partenaires nigériens dans la recherche d'une nouvelle variété plus productive n'est pas anodin, sachant que le Nigeria s'impose comme le deuxième producteur africain de tomate après l'Egypte avec une récolte annuelle de plus de 3 millions de tonnes.

Par ailleurs le rendement dans les principales zones de production du pays notamment dans les États de Gombe, Borno et Yobe, était estimé entre 14 et 20 tonnes par hectare en 2024, d'après le Service nigérien de vulgarisation agricole et de liaison pour la recherche (NAERLS).

Un contexte opportun

Cette décision d'Accra intervient alors que le marché sous-régional est sous tension. Le 16 mars dernier, le Burkina Faso, principal fournisseur de tomates importées au Ghana, a annoncé la suspension de ses expéditions dans une logique de développement industriel.

Bien que la part exacte des approvisionnements en provenance du Burkina Faso reste inconnue en raison du caractère informel du commerce intrarégional, échappant aux statistiques officielles, la situation suscite une vive inquiétude au sein de l'industrie ghanéenne.

Dans un communiqué publié le 24 mars, l'Association des petits agriculteurs du Ghana (PFAG) estime qu'une interruption prolongée des importations en provenance du Burkina Faso, sans réponse interne adéquate, pourrait provoquer une pénurie de tomates, alimenter l'inflation et accentuer les risques pour la sécurité alimentaire.

C'est dans ce contexte d'inquiétude que la Banque mondiale a annoncé le 25 mars avoir obtenu un financement de 20 millions \$ du ministère néerlandais des Affaires étrangères pour la mise en œuvre d'un programme visant à soutenir le Ghana dans la gestion des perturbations potentielles de son approvisionnement en tomates. Selon les informations relayées par les médias locaux, les interventions seront axées sur le renforcement des systèmes d'approvisionnement, l'amélioration du stockage et le soutien à la production locale. En dehors du faible niveau de productivité identifié par le ministère de l'Agriculture comme principal frein au développement de la culture de tomates au Ghana, les agriculteurs mettent en avant d'autres défis structurels à considérer pour renforcer la compétitivité de la filière. D'après le PFAG, la production de tomates au Ghana est caractérisée par une forte dépendance à l'agriculture pluviale et des coûts élevés des intrants. Elle reste également vulnérable aux pertes post-récolte en raison d'une insuffisance d'infrastructures de stockage et de transformation.

Stéphanas Assocle

Édité par Wilfried ASSOGBA

LA CONJONCTURE

Par R. N.

La Chine supprime les droits de douane pour 53 pays africains dès mai

Dans un contexte de tensions commerciales internationales, la Chine prévoit de supprimer les droits de douane sur les importations en provenance de 53 pays africains à partir du début du mois de mai prochain.

Cette décision intervient après l'imposition de droits de douane par le président américain Donald Trump à l'ensemble des pays et dans un climat marqué par la montée des politiques protectionnistes.

Selon des experts, cette mesure reflète la volonté de Pékin de renforcer sa présence économique en Afrique et d'équilibrer l'influence occidentale sur le continent, alors que les pays africains cherchent à accroître leurs exportations et à diversifier leurs partenaires commerciaux.

La Télévision publique chinoise avait indiqué, le 14 février dernier, que Pékin continuerait également à encourager les négociations et la signature d'accords de partenariat économique, tout en élargissant l'accès des exportations africaines au marché chinois grâce à des mécanismes actualisés. Les objectifs de la Chine visent à renforcer les partenariats avec les pays africains, Pékin se positionnant comme un allié du continent et un soutien à l'industrialisation et au développement économique.

Les pays africains bénéficieront d'une augmentation de leurs exportations agricoles et de matières premières.

Il cite notamment des pays comme l'Éthiopie, le Kenya et le Mozambique, qui pourraient voir leurs exportations de café, de thé et d'autres produits agricoles augmenter grâce à l'ouverture du marché chinois. Il souligne également que les pays africains pourraient tirer profit du développement de l'industrialisation locale, en transformant les matières premières en produits semi-finis ou finis, ce qui permettrait de générer davantage de valeur ajoutée.

Parmi les avantages attendus figure aussi l'amélioration de la balance des paiements, certains pays pouvant réduire leur déficit commercial avec la Chine si leurs exportations augmentent. Toutefois, les experts mettent en garde : « Si les exportations restent principalement constituées de matières premières, les bénéfices à long terme resteront limités ». L'absence d'industrialisation signifie également un manque de transfert de technologies, peu d'emplois à forte valeur ajoutée et la persistance d'une dépendance économique. Le véritable enjeu, selon eux, réside non seulement dans le volume des exportations, mais aussi dans leur nature et leur intégration dans les chaînes de valeur industrielles.

Le déficit commercial africain avec la Chine, dépassant 100 milliards de dollars par an, reflète un déséquilibre structurel : l'Afrique exporte principalement des matières premières, tandis qu'elle importe des produits manufacturés à forte valeur ajoutée.

Ils estiment que cette nouvelle décision pourrait contribuer à réduire partiellement ce déficit, sans toutefois le supprimer tant que la structure des échanges ne change pas.

Les pays africains cherchent également à tirer parti de l'expérience chinoise en matière d'infrastructures et à attirer davantage d'investissements dans divers secteurs.

La Chine est le premier partenaire commercial de l'Afrique depuis 16 années consécutives, avec un volume d'échanges atteignant 348 milliards de dollars en 2025, et demeure également le principal investisseur sur le continent.

R. N.